

Ce texte est fourni en appui de ma requête pour une révision du jugement en date du **9 janvier 2012**

J'ai subi de la part de mon mari des violences caractérisées dont je fais état ici. J'en ai référé à la police qui n'a pas pris ma plainte en considération. Je persiste à croire que les violences que j'ai subies doivent entrer en ligne de compte.

Ainsi, M. Bettex a exercé sur ma personne des violences économiques : alors qu'auparavant, j'étais autonome financièrement grâce à un travail que j'effectuais dans le milieu équestre, j'ai renoncé à la gestion de mon poney-club. Sur ses incitations pressantes et des critiques constantes, j'ai quitté ce milieu qui était le mien depuis 20 ans, dont plus de dix ans en Suisse. J'ai gardé néanmoins un cheval ; Cédric m'a convaincue de renoncer à travailler car nous voulions un enfant et c'est quasiment impossible de trouver une garderie en Suisse. Il disait que mes revenus iraient à une nounou puisqu'il n'y a pas de garderie en Suisse. Puis il a vendu ma voiture et je ne disposais plus que d'une petite Citroën à son nom.

Je suis donc tombée dans la dépendance, n'ayant comme revenu propre que le petit loyer issu d'un studio parisien dont je suis propriétaire. Je ne disposais d'aucune liquidité ni pour les besoins ordinaires de la maison ni pour me vêtir ou sortir, ce dont il n'était pas question d'ailleurs. Pour les achats alimentaires, l'essence de la voiture dont il me laissait la disposition, mon mari me laissait sa carte bancaire pour la reprendre aussitôt après, marquant ainsi sa défiance à mon égard et sa volonté de m'avoir en son entière dépendance sur le plan économique. Je recevais souvent des reproches pour les frais occasionnés par mon cheval que j'avais gardé ou mes vêtements. Finalement, j'ai vendu mon cheval.

Il a exercé sur moi **des violences d'ordre psychique** :

Je m'étais investie en tant que cavalière et j'entendais : «Le monde du cheval, c'est de la merde...Tu ne sais pas te vendre, tu ne demandes pas assez cher pour tes chevaux ». Je participais à des concours avec la jument d'une amie et lorsque je revenais sans classement, il me demandait des comptes. Un jour, il m'a lancé : « Retourne à tes casseroles. ». Il moquait mon physique et le choix de mes vêtements. Comme j'aime la couleur noire, il disait : « La veuve noire, ça commence à bien faire... »

De même, il rabaissait mes amis dans un vocabulaire grossier qu'il utilisait dans l'intimité alors qu'en public, il était tout à fait correct.

En entretenant de façon permanente un climat sexiste et de dévalorisation des femmes avec son frère qui était souvent à la maison, j'entendais fréquemment des propos sexistes et homophobes. Ils concernaient des amies ou leur propre famille et bien sûr moi-même. D'une de mes amies, il dit : « Martine n'a pas de copain, elle doit être gouine. » D'autres amis : « Pat et René ont payé un clébard 9000 frs et ils ne sont même pas foutus de payer le cheval un bon prix. » (Je leur

ai vendu un cheval) Lors d'une sortie qu'ils projetaient, le frère lance : « On emmène les remorques ? » Mon mari qui était de connivence n'était pas en reste. Une de ses phrases : « Ce sont les femmes qui foutent le bordel, nous (à son frère) on s'entend très bien ! »

Je subissais des insultes, des remarques qui me faisaient perdre mes repères, la confiance en moi et aboutissaient à ce que je me sente tout à fait dévalorisée. Je ressentais une perte d'identité aggravée par la distance qu'il essayait de mettre entre ma famille, mes amis et moi.

Mise à distance et isolement

Il critiquait autant ma famille que mon milieu amical : selon lui, ma sœur était folle. Il pratiquait une ironie constante vis-à-vis de ma mère. A l'occasion d'une visite d'une cousine, alors que nous devions dîner ensemble, il n'a pas rejoint le domicile conjugal mais a téléphoné et a tenu des propos vexatoires, me mettant dans une situation tout à fait gênante et humiliante. Ainsi, il rendait mes relations sociales et familiales difficiles et m'isolait.

Il ne m'a jamais infligé de violences physiques mais ses actes pouvaient être intentionnellement très blessants et violents comme uriner exprès dans le jardin, là où nous allions ma fille et moi prendre le soleil, devant la porte du garage. Ses beuveries fréquentes et son manque de présence à la maison où il revenait souvent ivre étaient un tourment très douloureux et influaient sur nos rapports auxquels je me soumettais de mauvais gré.

Au moment de la séparation, il a démonté la serrure de ma porte pour prendre les documents du divorce et les a photocopiés. Au moment où je quittais la maison : « Tu vas où ? T'as intérêt à trouver du boulot, parce que pour ma fille je donnerai n'importe quoi mais fourrager la vieille pas question, il n'y a pas beaucoup de femmes qui ont la chance comme toi d'avoir un vieux qui paie pour que Madame aille se promener partout sans rien foutre de la journée, même pas foutue de faire le ménage »

Après la séparation, les insultes sont devenues fréquentes : « Saloperie, merde infecte, truie, malade mentale... »

Il me harcelait, incitait son entourage à appuyer le harcèlement en déposant régulièrement des lettres dans ma boîte (Il s'agit là d'une amie à lui Davina Hinden). J'ai trouvé un godemiché sur mon paillason. J'ai reçu des dizaines d'appels masqués ; quand je décrochais, soit personne ne parlait, soit on cherchait Mme Michaud. Un de ses amis chauffeur de bus referme les portes de son véhicule sur moi, me bouscule, m'agresse verbalement devant ma fille.

Pendant la vie commune, Cédric conduisait en état d'ébriété avec Maude et moi à bord du véhicule. Quand elle a atteint l'âge de 4 ans, il voulait l'emmener le soir et le week-end à ses beuveries (officiellement des sorties au restaurant ou à «La Roulotte » et des pique-niques en famille).

Au moment de la séparation, il s'est servi de Maude pour m'atteindre et me faire peur.

Ma fille m'a alors rapporté des événements et des scènes qui s'apparentent à un climat incestuel et peuvent être très perturbants pour une si petite fille. Je les ai rapportés moi-même aux assistants sociaux qui n'en ont pas tenu compte.

Maude : « Tu sais Maman, j'ai passé toute la nuit dans le lit de mon papa parce que j'ai fait un cauchemar... », « On a fait la noce tout le week-end avec les cousins à Marmoud... », « J'ai pris mon bain avec mon papa et je m'amusais à faire bouger son « foui-foui... », « Mon papa dit que tu es méchante et que tu veux nous empêcher de nous voir... », « Mon papa m'a dit que tu buvais beaucoup de bière quand j'étais dans ton ventre... », « Mon papa se lave les dents tout nu pendant que je prends mon bain, et même si tu n'es pas d'accord, on le fera quand même... »

Quand j'allais la rechercher le dimanche soir chez son père, dans la voiture sur le chemin du retour elle me disait : « Je ne t'aime pas du tout, je n'aime que mon papa... ». Cédric m'a traitée de truie, de salope et de merde infecte devant notre fille Maude.

Pendant les années suivantes, Cédric n'a eu de cesse d'instrumentaliser Maude, par exemple en venant à chaque récréation dans la cour du collège pour l'interrompre dans ses jeux avec ses copains-copines et lui dire que sa mère est une conne et une folle. Elle rentrait très souvent de l'école en pleurant.

Il a installé peu à peu un climat de peur et je n'ai plus eu qu'une envie : « Fuir la Suisse et protéger ma fille. »

Aujourd'hui, je pense qu'il a cessé ces comportements du fait qu'il a une nouvelle compagne dans sa vie et qu'il a Maude en permanence auprès de lui. Je pense que le jugement relatif à mon divorce et au droit de garde doit être éclairé par la considération des faits relatés dans cet écrit.

Fait à

Le

Anne Griesser